



Bienvenue au District de Lyon et du Rhône

Formation du responsable de sécurité et des délégués de club



LE ROLE DU RESPONSABLE SECURITE CLUB



Définition du responsable sécurité club

Le **RESPONSABLE SECURITE CLUB** est avant tout l'interface entre :

⇒ Son club

⇒ Le District de Lyon et du Rhône

C'est lui qui met en place l'organisation de la Sécurité au sein de son club.

Par définition c'est lui le patron de la Sécurité de son club.

Le rôle du responsable sécurité club

C'est lui qui :

- ⇒ Nomme les délégués de terrain pour les rencontres de son club,
- ⇒ Organise la sécurité des visiteurs, des arbitres, des joueurs, des officiels.
- ⇒ S'assure que lors des déplacements de ses équipes les spectateurs, éducateurs, parents, joueurs et dirigeants de son club se comportent conformément à nos règles.

Il va de soit qu'il ne peut assister à toutes les rencontres, c'est donc à lui de mettre en place des délégués de terrains lors des matchs, et de les former.

Le rôle du responsable sécurité club

Il doit également :

⇒ Veiller à ce que **la feuille de route** soit affichée dans son club, et visible par tous,

⇒ Veiller à ce que les éducateurs, dirigeants, joueurs et délégués de terrain en ai pris connaissance et l'applique,

Le rôle du responsable sécurité club

Il a la possibilité de :

⇒ Emettre un rapport de situation du club, sur tous les comportements suspects ou positifs observés à la commission Prévention, Sécurité, Ethique et Médiation (securite@lyon-rhone.fff.fr) du District,

⇒ Prendre connaissance des rapports des arbitres ou délégués officiels et assister aux audiences concernant son club, sous réserve d'accord du Président de la commission de Discipline.

Le rôle du responsable sécurité club

*Le District de Lyon et du Rhône considère que **LE RESPONSABLE SECURITE** est une personne importante tout comme peut l'être un Président, un vice-président, un secrétaire ou un trésorier.*



LE ROLE DU DELEGUE DE CLUB lors des rencontres du District de Lyon et du Rhône



Le Délégué de club doit

- ❖ **Être le fédérateur, le coordinateur de tous les acteurs de la rencontre :**

C'est-à-dire garder une complète indépendance de jugement et d'action, tant par son comportement et ses décisions.

- ❖ **Faire preuve d'autorité :**

La bonne autorité (et non pas l'autoritarisme) est celle empreinte de **politesse**, de **respect**, de **calme**, de **sérénité** et de **psychologie**.

- ❖ **Rester impartial, serein en toutes circonstances :**

Faire abstraction, de tout antécédent, accomplir avec honnêteté et détermination la mission qui lui est confiée.



Les fonctions des délégués

Sont Importantes
Sont Courageuses

Intervenir toujours avec le sourire en restant diplomate



ACCUEIL DE(S) L'ARBITRE(S)

Il accueille le ou les arbitres dès leur arrivée au stade et se met à leur disposition 1 heure avant la rencontre :

- conduit à leurs vestiaires les arbitres et les visiteurs,**
- accompagne les arbitres lors de la visite du terrain,**
- apporte le soutien logistique en fonction de leur(s) demande(s).**

AVANT LA RENCONTRE

- **Il s'assure que les accès (portail) de secours sont libres,**
- **Il s'assure que la feuille de route est bien en place et lisible de tous,**
- **Il s'assure que les spectateurs sont bien derrière la main courante,**
- **Il s'assure que les échauffement des joueurs (locaux et visiteurs) ne soient pas perturbés,**
- **Il s'assure que les joueurs rentrent aux vestiaires à l'appel de l'arbitre**

PENDANT LA RENCONTRE

- **Il est chargé de la sécurité autour du terrain à l'intérieur et à l'extérieur de la main courante,**
- **Il ne tolère sur le banc de touche, pour chacun des deux clubs, seules les personnes inscrites sur la feuille de match et admises par les arbitres,**
- **Il veille prioritairement au respect des arbitres,**
- **Il fait accompagner au vestiaire un joueur exclu,**
- **Il regroupe les ballons et les met à disposition des arbitres.**

A LA MI-TEMPS :

- **Il accompagne les arbitres depuis le terrain jusqu'à leur vestiaire. Il s'assure qu'une boisson est à leur disposition,**
- **Il s'enquiert d'éventuelles consignes ou de demandes particulières,**
- **Il règle les indemnités dues aux arbitres dans les vestiaires. A la demande de ces derniers, le règlement peut être effectué à l'issue de la rencontre.**

A LA FIN DU MATCH

- **il s'assure que le protocole de retour aux vestiaires soit respecté**
- **Il accompagne les arbitres aux vestiaires,**
- **Il veille à ce que la sécurité des arbitres et des joueurs soit assurée,**
- **Il accompagne les arbitres jusqu'à leur départ du stade,**
- **Il accompagne les visiteurs jusqu'à leur départ du stade,**
- **Il adresse éventuellement un rapport sur les incidents aux instances du football**